

Boîte d'appareillage étanche gamme Air'métic 1 poste profondeur 40mm



Photo non contractuelle



Description du produit de référence

Unité fonctionnelle :

Protéger les personnes contre le contact direct avec les éléments actifs sous tension, et permettre le montage d'appareillage électrique domestique, analogue à vis ou à griffe pour cloison sèche, avec une boîte d'appareillage caractérisée par une profondeur de 40 mm, tout en les protégeant contre les chocs mécaniques IK04 et la pénétration de corps solides ou liquides IP20, selon le scénario d'usage approprié, et pendant la durée de vie de référence de 20 ans du produit. Conforme à la norme NF EN 60670-1.

Caractéristiques :

Boîte d'appareillage 1 poste étanche
Profondeur 40 mm, diamètre 67 mm
Protection contre les corps solides et liquides (IP) : 20
Protection contre les impacts (IK) : 04
Référence : 52062



Produits couverts

Les résultats d'impacts environnementaux générés par le cycle de vie du produit de référence à l'échelle de l'unité fonctionnelle correspondent aux impacts environnementaux à l'échelle de l'unité déclarée. Les données environnementales du Produit de Référence couvrent également les références de la gamme Air'métic suivantes, selon les règles d'extrapolation précisées dans le paragraphe des impacts environnementaux :

Références	Nombre de postes	Profondeur mm	Lot	Sachet plastique de 5 pièces
52061	1	40	300	Non
52062	1	40	100	Non
52072	1	40	300	Non
52098	1	40	490	Oui
94155901	1	40	300	Non
52064	2	40	100	Oui
52264	2	40	100	Non
94140801	2	40	100	Non

Matériaux et substances

Le Produit de Référence ne contient pas de substance interdite par les réglementations en vigueur lors de sa mise sur le marché. Plus particulièrement, il est en conformité avec la directive RoHS (2002/95/CE et sa révision 2011/65/CE), et ne contient pas de substance de la liste candidate à autorisation du règlement REACH, dans des proportions supérieures à celles autorisées.

Composition

Poids produit seul : 24,36 g									
Plastique			Métaux			Autre			
Type	Masse (g)	%masse tot	Type	Masse (g)	%masse tot	Type	Masse (g)	%masse tot	
Produit	PP	11,97	38,98%	Acier	6,80	22,14%			
	SEBS	5,59	18,20%						
Poids emballage : 6,35 g									
Emballage							Carton	4,45	14,49%
							Bois	1,90	6,19%
Total	Plastique	17,56	57,18%	Métaux	6,80	22,14%	Autre	6,35	20,68%
Poids total : 30,71 g									

Estimation de l'emploi de matériaux recyclés : 10.50% en masse.



Distribution

Les produits de la société sont distribués à partir de notre centre logistique de Tullins. La distance moyenne parcourue par le produit entre notre centre logistique et nos clients (compte tenu de leur implantation) est estimée à 561km en camion et 167km par bateau en moyenne.

Les emballages sont conformes à la directive 2004/12/CE relatives aux emballages et déchets d'emballage. En fin de vie leur potentiel théorique de recyclage est supérieur à 95% et leur potentiel de valorisation énergétique de 99% (en % de la masse de l'emballage).



Installation

Le Produit de Référence ne nécessite aucun composant supplémentaire lors de l'installation.
La phase d'installation inclut la fin de vie des emballages.



Utilisation

Dans les conditions normales d'usage, ce produit ne nécessite pas d'entretien, de maintenance ou de produits additionnels ni de consommation d'énergie.



Fin de vie

La fin de vie des produits est prise en compte dès leur conception. Le démantèlement et le tri des composants ou matériaux est rendu le plus aisé possible dans l'optique du recyclage ou, à défaut, d'une autre forme de valorisation. Ce produit est dans le champ d'application de la DEEE (2012/19/EU). Il doit donc être traité par les filières locales de fin de vie des DEEE

Responsabilité élargie du producteur

La commercialisation en France des produits dans le champ d'application de la Directive Européenne sur les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) fait l'objet d'une contribution à un éco-organisme agréé.

Dans le bilan environnemental global, il a été tenu compte d'une distance moyenne de 1000km entre le lieu de collecte en fin de vie du produit, et le lieu de démantèlement ou d'incinération.



Hypothèses d'évaluation des impacts environnementaux

L'évaluation des impacts environnementaux porte sur les étapes du cycle de vie fabrication, distribution, installation, utilisation et fin de vie du Produit de Référence. Elle est représentative d'une fabrication en France, d'une distribution, commercialisé et utilisation en France, dans une installation électrique conforme à la NF C 15-100 et normes produits associées. Les données sont représentatives de l'année 2024.

Pour chaque phase, les éléments de modélisation suivants ont été pris en compte :

Fabrication	Les matériaux et composants du produit, les transports nécessaires à sa réalisation, son emballage ainsi que les déchets inhérents à sa fabrication. Aucune donnée d'énergie primaire n'a été modélisée. Les données secondaires ont été modélisées par un mix électrique français : « Electricity mix; Consumption mix; low voltage; 2022; France, FR »
Distribution	Le transport entre le dernier centre de distribution du Groupe et une moyenne des livraisons sur la zone de commercialisation.
Installation	La fin de vie des emballages. Le mix utilisé pour modéliser la fin de vie des déchets est le mix français et européen.
Utilisation	• Catégorie : Coffrets et armoires non équipés §3.12 PSR-0005-ed3.1-2023 12 08 • pas d'impact à l'utilisation
Fin de vie	Le scénario de traitement en fin de vie se base sur le Rapport Annuel Ecosystem 2023. Le mix utilisé pour modéliser la fin de vie des déchets est le mix français et européen.
Logiciel et base de données utilisés	EIME v6 & database CODDE-2025-04



Impact environnemental par phase, synthèse

Le PEP présenté a été élaboré en considérant une prise à l'échelle de l'unité fonctionnelle. L'impact réel du produit est à calculer par l'utilisateur du PEP en multipliant les impacts par le nombre de boîtes considérées. Les tableaux ci-dessous donnent les résultats chiffrés des indicateurs pour le flux de référence.

Pour obtenir les résultats pour les autres références couvertes par cette fiche, se référer au paragraphe §Produits concernés.

	Unité	Total hors module D	A1+A2+A3	A4	A5	B1-B7	C1-C4	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	D
Indicateurs environnementaux															
Réchauffement climatique - total	kgCO2eq	1,47E-01	1,18E-01	1,12E-03	1,53E-02	0,00E+00	1,28E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-1,95E-02
Réchauffement climatique - fossile	kgCO2eq	1,45E-01	1,26E-01	1,12E-03	5,25E-03	0,00E+00	1,27E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-2,02E-02
Réchauffement climatique - biogénique	kgCO2eq	1,79E-03	-8,29E-03	4,53E-09	1,00E-02	0,00E+00	6,96E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	8,00E-04
Réchauffement climatique – changement d’usage des sols	kgCO2eq	1,20E-08	1,71E-09	1,67E-09	2,57E-10	0,00E+00	8,37E-09	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Appauvrissement de la couche d’ozone	kgCFC11eq	4,15E-09	3,77E-09	1,34E-11	8,83E-11	0,00E+00	2,80E-10	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-2,67E-10
Acidification	mH+eq	5,35E-04	4,78E-04	2,12E-06	1,61E-05	0,00E+00	3,82E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-6,44E-05
Eutrophisation eau douce	kgPeq	1,04E-06	9,02E-07	4,17E-09	7,74E-08	0,00E+00	5,55E-08	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-2,59E-07
Eutrophisation marine	kgNeq	9,28E-05	8,01E-05	4,22E-07	6,98E-06	0,00E+00	5,32E-06	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-1,43E-05
Eutrophisation terrestre	mNeq	1,08E-03	9,57E-04	4,63E-06	5,07E-05	0,00E+00	6,39E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-1,48E-04
Ozone photochimique	kgNMVOCeq	3,55E-04	3,24E-04	1,41E-06	1,16E-05	0,00E+00	1,78E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-5,38E-05
Epuisement des ressources abiotiques - éléments	kgSBeq	2,58E-06	2,57E-06	3,95E-10	3,30E-10	0,00E+00	3,17E-09	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-1,40E-07
Epuisement des ressources abiotiques - fossile	MJ	2,79E+00	2,52E+00	1,99E-02	6,32E-02	0,00E+00	1,92E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-5,64E-01
Ressource en eau	m3	1,22E-01	1,20E-01	4,01E-05	4,75E-04	0,00E+00	1,42E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-1,41E-02
Emissions de particules	incidence of diseases	6,49E-09	6,10E-09	1,65E-11	1,04E-10	0,00E+00	2,66E-10	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-6,40E-10
Radiation ionisante	kBqU235eq	2,22E-02	1,60E-02	3,92E-05	1,95E-03	0,00E+00	4,22E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-3,36E-03
Ecotoxicité eau douce	CTUe	9,31E-01	6,25E-01	3,23E-02	8,19E-02	0,00E+00	1,92E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-1,79E-01
Toxicité humaine cancer	CTUh	9,05E-10	3,10E-10	2,17E-13	5,93E-10	0,00E+00	2,07E-12	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-1,24E-10
Toxicité humaine non cancer	CTUh	1,26E-09	1,18E-09	4,14E-12	1,67E-11	0,00E+00	5,39E-11	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-1,10E-10
Changement d’usage des sols	-	6,10E-03	5,93E-03	4,73E-06	1,50E-05	0,00E+00	1,50E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-1,92E-03

	Unité	Total hors module D	A1+A2+A3	A4	A5	B1-B7	C1-C4	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	D
Indicateurs de ressources															
Utilisation d'énergie primaire renouvelable – hors utilisation comme matière première	MJ	1,21E-01	9,53E-02	6,19E-05	8,63E-03	0,00E+00	1,73E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-1,92E-02
Utilisation d'énergie primaire renouvelable comme matière première	MJ	5,81E-02	5,81E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation totale d'énergie primaire renouvelable	MJ	1,79E-01	1,53E-01	6,19E-05	8,63E-03	0,00E+00	1,73E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-1,92E-02
Utilisation d'énergie primaire non renouvelable – hors utilisation comme matière première	MJ	1,98E+00	1,71E+00	1,99E-02	6,32E-02	0,00E+00	1,92E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-5,64E-01
Utilisation d'énergie primaire non renouvelable comme matière première	MJ	8,12E-01	8,12E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation totale d'énergie primaire non renouvelable	MJ	2,79E+00	2,52E+00	1,99E-02	6,32E-02	0,00E+00	1,92E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-5,64E-01
Utilisation de matière secondaire	kg	3,67E-03	3,67E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Utilisation nette d'eau douce	m3	2,87E-03	2,80E-03	9,35E-07	3,59E-05	0,00E+00	3,29E-05	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-3,28E-04
Utilisation totale d'énergie primaire	MJ	2,97E+00	2,67E+00	2,00E-02	7,18E-02	0,00E+00	2,09E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-5,84E-01
Indicateurs de déchets															
Déchets dangereux éliminés	kg	1,33E-02	1,25E-02	4,63E-06	4,31E-04	0,00E+00	3,75E-04	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-4,99E-04
Déchets non dangereux éliminés	kg	1,03E-01	9,75E-02	1,03E-04	1,53E-03	0,00E+00	3,81E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-1,65E-02
Déchets radioactifs éliminés	kg	5,23E-05	5,13E-05	8,13E-08	3,61E-07	0,00E+00	5,88E-07	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-2,91E-06
Composants réutilisables	kg	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Matières destinées au recyclage	kg	1,52E-02	2,20E-03	0,00E+00	4,18E-03	0,00E+00	8,77E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	-6,07E-09
Matières destinées à la valorisation énergétique	kg	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

	Unité	Total hors module D	A1+A2+A3	A4	A5	B1-B7	C1-C4	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	D
Energie exportée	MJ	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Autres indicateurs															
Carbone biogénique – produit	kg of C.	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00
Carbone biogénique - emballage	kg of C.	2,65E-03	2,65E-03	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00

A1+A2+A3 : Fabrication – A4 : Distribution – A5 : Installation – B : Utilisation – B1 : Utilisation/application – B2 : Utilisation/maintenance – B3 : Utilisation/réparation – B4 : Utilisation/remplacement – B5 : Utilisation/rénovation – B6 : Utilisation/Energie en opération – B7 : Utilisation/Eau – C : Fin de vie – D : bénéfices et charges au-delà des limites du système

Coefficients d'extrapolation pour les références couvertes par phase du cycle de vie :

Référence	A1+A2+A3 Fabrication	A4 Distribution	A5 Installation	B1-B7 Utilisation	C1-C4 Fin de vie	Module D
52061	1.00	1.00	1.00	NA	1.00	1.00
52072	1.00	1.00	1.00	NA	1.00	1.00
52098	1.00	1.00	1.00	NA	1.00	1.00
94155901	1.00	1.00	1.00	NA	1.00	1.00
52064	2.25	2.25	1.96	NA	2.32	2.25
52264	2.25	2.25	1.96	NA	2.32	2.25
94140801	2.25	2.25	1.96	NA	2.32	2.25

✓ Vérification

N° d'enregistrement : EURO-00004-V01.02-FR	Règles de rédaction : « PEP PCR-ed4-2021 09 06 » Complété par le « PSR-0005-ed3.1-2023 12 08 »	
N° d'habilitation du vérificateur : VH49	Information et référentiel : www.pep-ecopassport.org	
Date d'édition : 08-2025	Durée de validité : 5 ans	
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'ISO 14025 : 2006		
Interne : ☐	Externe : ☒	
Revue critique du PCR conduite par un panel d'experts présidé par Julie ORGELET (DDemain)		
Les PEP sont conformes aux normes NF C08-100-1 :2016 et EN 50693 :2019 ou NF E38-500 :2022 Les éléments du PEP ne peuvent être comparés avec les éléments issus d'un autre programme		
Document conforme à la norme ISO 14025 : 2006 «Marquages et déclarations environnementaux. Déclarations environnementales de Type III»		